

GRAND PRIX DE FRANCE DE COURSE AU LARGE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

Parcours DC 1000 et 1500 (RSO 2)

Class'40 - Océan Fifty - Imoca - Rhum Mono - Rhum Multi - Open Grand Mono - Ultime

Ce formulaire doit être rempli par le responsable du bateau et remis lors de la confirmation de l'inscription.

Une équipe de contrôleurs course au large, de la FFV sera présente au port de Cherbourg pour procéder à des contrôles de sécurité ainsi qu'à l'arrivée à la Trinité sur Mer.

Nom du bateau... ADDICTIF-FREEDOM Numéro de Voile 139

Catégorie de course... CLASS'40 Emplacement à Cherbourg.....

Nom de baptême... ADDICTIF Quartier maritime... CAEN

N° MMSI... 228 054 600 VHF ASN (Cf. déclaration ANFR)

Transpondeur AIS (AC 1.6 RSO 3.29.13), nom qui apparaît sur l'écran :... ADDICTIF

Téléphone satellitaire (Imoca/Océan Fifty) : 00

Indicatif VHF... FIQO (Cf. déclaration ANFR)

Epirb RSO 4.19.3 manuelle et automatique :

15 caractères : 1C04AA900FFBFF FFBFF

Marque/type... SAFSEA E100G Date de révision... Expiration sept 2024

Nbre de passagers : au - 2 sauf pour les bateaux inscrits sur la Route du Rhum :

Balise AIS une par personne RSO 4.22.1b (9 chiffres commençant par 97.....) et PLB non obligatoire, 15 caractères commençant par 1C6..... Attention aux dates de révision.

Nom/Prénom	<u>MARTIN François</u>	<u>BOUCLIER Maxime</u>	<u>SOST Victor</u>
Balise AIS	<u>972605098</u>	<u>972604429</u>	<u>972607961</u>
Balise PLB	<u>1C7B2DC9F53FDFF</u>	<u>1C5B2DC8A6BFDFF</u>	<u>1C6EBC530EFFBFF</u>

GRAND PRIX DE FRANCE DE COURSE AU LARGE

Extrémité du bout de déclenchement amarrée au voilier	OK	4.20.3 c	MoMu
Amené au niveau des filières ou à l'eau en 15secondes max	OK	4.20.3 d	MoMu
Nombre de place (≥ au Nombre de passagers.)			
Marque..... <u>PLASTIMO</u>			
N° de série..... <u>SN.000 2435</u>			
Modèle..... <u>TRANSOCEAN</u>			
Prochaine révision..... <u>mars 2025</u>		4.20.4	MoMu
COUPEAU DE COCKPIT			
Doit être accessible du cockpit ou du pont	OK	4.25	MoMu
BIDON D'EAU DE SURVIE (plombé en fermeture)			
2 litres par personne d'eau potable de secours doivent être stockés dans un ou des containers flottants dédiés et scellés	OK	3.21.3	MoMu
VISIBILITÉ POUR RECHERCHE ET SAUVETAGE			
Surface 1 m ² de couleur hautement visible bateau retourné		4.02.2	Multi
Surface de 1m ² de couleur hautement visible pouvant être exposé sur le roof ou sur le pont		4.02.1	Multi
EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE SÉCURITÉ		5.01	MoMu
Chaque membre d'équipage doit avoir un			
Gilet de sauvetage en conformité avec ISO 12402-3(niveau 150) avec sifflet, anneau de levage, sous-cutale et lumière de secours.	OK	5.01.1 a	MoMu
Marqué du nom du voilier ou du porteur	OK	5.01.1 b	MoMu
Avoir une protection du visage avec ISO 12402-8	OK	5.01.1.c	MoMu
1 Kit de percussion en rechange pour chaque type de gilet	OK	5.01.1.d	MoMu
Chaque membre d'équipage doit avoir un		5.01.2	MoMu
Harnais + Longe avec testeur de surcharge	OK	5.02.2 d	MoMu
Harnais et une longe respectant la norme ISO 12401 ou équivalent (max 1 m)	OK	5.02.1	MoMu
Un gilet de sauvetage de réserve équipé et de même qualité que ci dessus	OK	5.02.2 b	MoMu
	OK	5.01.3	MoMu
MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION			
VHF 25 W avec antenne en tête de mât (ASN si après 2015)	OK	3.29.5	MoMu
Antenne de secours	OK	3.29.5	MoMu
Un système de positionnement automatique (GPS)	OK	3.29.6f	MoMu
VHF portable étanche ou dans une housse étanche pour chaque	OK	3.29.1	MoMu
Grag Bag			
Réflecteur radar	OK	4.10.1	MoMu
Sondeur	OK	4.13.2	MoMu
Speedo/indicateur de vitesse	OK	4.13.1	MoMu

Nom/Prenom

Balise AIS

Balise PLB

Contacts téléphoniques : 06 22 12 16 28 - 06 81 77 48 54 - 06 22 91 51 63

Votre Bateau a t'il été construit après le 1 Juillet 1996 (Date de l'application de la certification CE) OUI NON

Si OUI, votre plaque de constructeur (CE) est-elle visible et lisible OUI NON

Le nombre de personnes composant l'équipage est-il inférieur ou égal au nombre maximum inscrit sur la plaque CE pour la catégorie B OUI NON

		RSO 2	
LIGNES DE VIE (indépendantes de chaque bord du bateau)		4.04	MoMu
Acier inox diamètre 5 mm mini ou sangle ou polyéthylène haut module à charge de rupture supérieure ou égale à 2040kg	OK	4.04.1.c	MoMu
Points d'accroche doivent être adjacents aux postes de travail	OK	4.04.2 a	MoMu
Permettant de s'accrocher avant de monter sur le pont	OK	4.04.2.b	MoMu
PANNEAU DE DESCENTE			
Attaché de façon permanente et capable d'être immédiatement fermé	OK	3.08	MoMu
FEUX DE NAVIGATION (conformes au RIPAM)		3.27	MoMu
Feux de navigation (ampoules de rechange, sauf LED)	OK		
Feux de secours (alimentation indépendante des feux de navigation)	OK		
LOCALISATION RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER			
1 GPS capable d'enregistrer 1 MOB en 10 secondes sans quitter le pont tout en suivant visuellement le MOB	OK	4.22.2 c	MoMu
Bouée de sauvetage avec feu à allumage automatique, un sifflet et une ancre flottante, avec nom du bateau et bandes réfléchissantes	OK	4.22.3 b	MoMu
Une 2ème bouée de sauvetage avec les mêmes caractéristiques que la 1ère et équipée d'une perche IOR Une des 2 bouée doit avoir une flottabilité permanente	OK	4.17et18	MoMu
Bout de halage diamètre 6mm mini de 15 à 25m dans le cockpit	OK	4.22.3 c	MoMu
Collier de récupération composé de :	OK	4.22.4	MoMu
a) Ligne flottante de 4 fois la Lh mini ou 36 mètres	OK	4.22.5	MoMu
b) Collier flottant de 90 N de flottabilité mini	OK	4.22.5a	MoMu
	OK	4.22.5b	MoMu
BALCONS, CHANDELIERS, FILIÈRES (bateau ≥ 8.5m)		3.14.1	MoMu
Double filière tendue avec la filière supérieure à une hauteur mini de 600mm avec ouverture verticale ≤ 380mm	OK		
ASSÈCHEMENT et SEAUX			
1 pompe de cale manuelle installées de façon permanente	OK	3.23.1 b	Mono

avec au moins 0,1m de hauteur sur chaque bord et système d'attache, au nom du voilier avec le numéro de série du radeau auquel il est rattaché et avec une flottabilité incorporée :

- 1 VHF portable étanche ou dans une housse étanche, avec batteries de rechange dans chaque sac ou container
- 1 lampe torche IP 67
- 1 couteau
- 1 sifflet
- des bâtons lumineux type cyalume
- 1 couverture de survie par personne
- des sachets de fluorescéine
- Aliments énergétiques au moins 1000kj
- 1 téléphone satellite portable étanche avec batteries de rechange

OK	3.29.1	MoMu
OK	4.21.2	MoMu
OK	Imoca/Ocean Fifty	
OK	Imoca/Ocean Fifty	
OK	Imoca/Ocean Fifty	
OK	Imoca	
OK	Imoca/Ocean Fifty	
OK	Imoca/Ocean Fifty	
OK	Imoca/Ocean Fifty	

MATÉRIEL

Réchaud installé de façon permanente avec coupure sécu alim	OK	3.20	MoMu
Couchettes installées de façon permanente	OK	3.19.1	MoMu
Toilettes, installées de façon permanente ou seau adapté et identifié	OK	3.18.1	MoMu
Gouvernail de secours (sauf bateaux à 2 barres)	OK	4.15.1	MoMu
Compas de relèvement en plus du compas fixe compensé	OK	3.24	MoMu
1 second compas qui peut être portable ou électronique	OK	3.24.b	MoMu
Dessin sécurité, affiché dans le carré avec les emplacements du matériel de sécurité	OK	4.12	MoMu
2 ancres adaptées (bateau ≥8.5m) répartition adéquate de chaîne et de bout et prêt pour une utilisation immédiate (5min)	OK	4.06	MoMu
2 extincteurs capacité minimum 2kg de poudre sèche chacun	OK	4.05.2	MoMu
1 couverture anti-feu	OK	4.05.1	MoMu
Manuel de premier secours	OK	4.08	MoMu
Pharmacie cf RSO 2, urgence, journalier, général et de réserve	OK	4.08	MoMu
Mains courantes adéquates doivent être fixés sous le pont	OK	3.22	MoMu
Corne de brume	OK	4.09	MoMu
Pinoches, stockées à proximité de chaque trou à travers la coque	OK	4.03	MoMu
Cartes de navigation (pas uniquement électroniques)	OK	4.11.1	MoMu
Outils de navigation sur la carte	OK	4.11	MoMu
Annuaire des marées, journal de bord (bloc marine par ex)	OK	D240	
Phare de recherche 400 LUMENS si LED étanche IP 67, avec ampoules (sauf Led), piles, batteries de rechange	OK	4.07.a	MoMu
Lampe torche étanche IP 67 avec piles et ampoules de rechange	OK	4.07	MoMu
Outillage et pièces de rechange adaptés à la nature et la durée navigation	OK	4.16.1	MoMu
Outillage pour déconnecter ou sectionner le gréement	OK	4.16.2	MoMu
1 foc de gros temps	OK	4.27.3	MoMu
1 tourmentin	OK	4.27.4	MoMu
1 voile suédoise ou ris GV réduisant le guindant d'au moins 50%	OK	4.26.3	MoMu
1 combinaison de survie/personne	OK	Imoca/Ocean Fifty	

Je soussigné (e) FRANÇOIS MARTIN
 Skipper du bateau FREEDOM 139

Certifie sur l'honneur, avoir à bord, l'équipement et matériel de sécurité rendu obligatoire par la législation de mon pays (D240 modifiée depuis juillet 2019), ainsi que le matériel listé dans ce document.

Date 6 juillet 2024
 Signature du responsable du bateau [Signature]